

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES AGENTS COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ ANIMALE EN AFRIQUE ET EN ASIE

ET RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

SOMMAIRE EXÉCUTIF



VSF Suisse



VSF INTERNATIONAL
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Introduction

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) et VSF International mettent conjointement en œuvre un projet de deux ans intitulé «Renforcer l'environnement favorable aux agents communautaires de santé animale par le développement de lignes directrices pour leurs compétences et leur formation», financé par le Bureau pour l'assistance humanitaire (BHA) de l'USAID. L'objectif du projet est de permettre à l'OMSA d'élaborer des lignes directrices sur les compétences et la formation des agents communautaires de santé animale (ACSA) et à VSF International de produire des lignes directrices et recommandations pour les dispositifs d'ACSA. Pour contribuer à cet objectif, cette revue bibliographique consolide les apprentissages des programmes de déploiement* d'ACSA en Afrique et en Asie afin de mieux comprendre leurs facteurs de succès et les obstacles à leur durabilité.

Contexte

La charge financière que représente la fourniture de services de santé animale, combinée à la pression exercée par les bailleurs pour procéder à des ajustements structurels, a conduit de nombreux pays, dans les années 80, à confier au secteur privé la responsabilité de la prestation de services de santé animale. Cependant, la couverture dans de nombreuses zones rurales et marginales était limitée ou inexistante. Pour combler cette lacune, des ONG d'Asie et d'Afrique ont rapidement commencé à former un petit nombre d'éleveurs aux soins de santé animale de base et à les équiper pour qu'ils puissent fournir ces services à leurs communautés respectives. L'objectif n'était pas de remplacer les services de santé animale dans les zones rurales, mais plutôt de les compléter. Au début des années 1990, l'UNICEF et l'AU-IBAR ont mené une initiative visant à recruter et à former des milliers d'ACSA en Afrique de l'Est afin qu'ils travaillent pour le Programme mondial d'éradication de la peste bovine, dans le cadre duquel ils se sont avérés essentiels pour la réussite de cette éradication.

Les évaluations précédentes suggèrent que les programmes de déploiement d'ACSA réussis ont certaines caractéristiques en commun : leurs services sont largement accessibles dans la zone géographique qu'ils sont censés servir, les ACSA ont de bonnes connaissances techniques de base, ils ont un approvisionnement fiable en intrants vétérinaires, ils bénéficient d'une supervision régulière et ils ont la confiance de leurs communautés. Lorsque ces facteurs sont présents et durables, les impacts positifs peuvent être importants. En même temps, de nombreux problèmes persistent, notamment le manque de mémoire institutionnelle, la mauvaise coordination des programmes de déploiement d'ACSA, la confusion et la méfiance quant aux objectifs et aux rôles de ces programmes, le manque de standardisation pour la formation des ACSA et la faible viabilité financière de la prestation de services privée des ACSA. La présente revue bibliographique a pour but d'analyser et de discuter en détail ces facteurs de réussite et d'échec, d'en tirer des leçons et de formuler des recommandations afin de promouvoir des programmes de déploiement d'ACSA réussis et durables.

Institutionnalisation des ACSA

Dans de nombreux pays où ils sont actifs, les ACSA ne sont pas officiellement reconnus. Baser les services de santé animale en milieu rural sur des ACSA sans statut juridique clair est risqué et source de confusion pour les parties prenantes. Cette reconnaissance a suscité beaucoup d'hésitation, voire une franche opposition dans certains cas, par crainte que les ACSA ne soient pas suffisamment formés ou supervisés pour fournir des services de santé animale sûrs, qu'ils ne favorisent la résistance aux antimicrobiens en utilisant les médicaments de manière inappropriée et qu'ils n'entrent en concurrence avec les vétérinaires et les paraprofessionnels vétérinaires (PPV).

La reconnaissance officielle des ACSA peut prendre plusieurs formes : reconnaissance juridique totale des ACSA; reconnaissance des ACSA dans les politiques nationales d'élevage mais sans reconnaissance juridique ; pas de

* Les programmes de déploiement d'ACSA incluent généralement formation et déploiement. Dans un souci de clarté et de facilité de lecture, on utilise dans ce rapport la formule « déploiement d'ACSA » pour indiquer les deux composantes.

reconnaissance juridique mais recours fréquent aux ACSA par les services vétérinaires publics ; et, rarement, une politique officielle qui interdit expressément les ACSA (voir Annexe 2). Les exemples de pays dans lesquels les ACSA disposent d'un cadre juridique suggèrent que la reconnaissance officielle permet des normes de formation plus appropriées, une accréditation et un enregistrement, ainsi qu'un suivi susceptible d'améliorer le niveau des connaissances et des compétences des ACSA. L'établissement de lignes directrices en matière de compétences par l'OMSA et/ou les communautés économiques régionales peut constituer la base d'une telle législation et fournir l'impulsion nécessaire pour que les pays tendent vers une reconnaissance juridique complète des ACSA.

Coordination des programmes de déploiement d'ACSA

Le manque de coordination entre les programmes de déploiement d'ACSA est courant et peut entraîner de nombreux problèmes, notamment : des ACSA ayant des niveaux de connaissances et de compétences très différents en raison de normes de formation différentes; un déséquilibre dans la répartition géographique des ACSA, avec trop d'ACSA dans certaines zones et aucun dans d'autres ; ainsi que l'offre de services de santé animale gratuits aux communautés où les ACSA essaient de gérer une entreprise. Tous ces éléments compromettent la réputation et la viabilité financière de la prestation de services des ACSA. La création d'un organisme national de coordination devrait contribuer à garantir que la conception et la mise en œuvre des programmes liés aux ACSA dans un pays donné complètent les politiques et les priorités de développement de l'élevage de ce pays.

Planification et conception des programmes de déploiement d'ACSA

Une planification et une conception inadéquates contribuent largement à la mauvaise mise en œuvre et à la non-durabilité des projets de déploiement d'ACSA, et entraînent un manque de confiance des parties prenantes de la santé animale envers les ACSA. Parmi les exemples courants de mauvaise planification, citons la durée et la qualité inadéquates de la formation ainsi que les stratégies de sortie inadéquates qui n'offrent pas aux ACSA une chance réaliste de gérer une entreprise prospère après la fin du financement des bailleurs. Il en résulte que les ACSA perdent l'accès au soutien technique et à la supervision, aux formations de recyclage et à la re-certification, ainsi qu'à une source stable de réapprovisionnement en médicaments, vaccins et autres intrants de qualité. Certains des programmes les plus durables ont en commun d'impliquer toutes les parties prenantes de la santé animale dès les premières étapes de la conception du projet, d'être transparents et de mettre l'accent sur la sensibilisation de la communauté aux avantages des soins de santé animale.



certains des programmes les plus durables ont en commun d'impliquer toutes les parties prenantes de la santé animale dès les premières étapes de la conception du projet, d'être transparents et de mettre l'accent sur la sensibilisation de la communauté aux avantages des soins de santé animale.

Sélection des ACSA

La sélection des ACSA implique non seulement de décider des critères utilisés pour leur sélection (par exemple, l'âge, l'expérience, le niveau d'éducation...) mais aussi du nombre d'ACSA sélectionnés pour une zone donnée. Toutes les parties prenantes doivent participer de manière significative au choix des critères de sélection des

ACSA. La confiance envers les ACSA est renforcée lorsque les communautés comprennent clairement comment les ACSA sont sélectionnés, comment ils doivent être formés, et quels sont leurs rôles et responsabilités. Pour promouvoir la durabilité de la prestation de services des ACSA, il est souvent conseillé de privilégier la qualité à la quantité. En offrant à un plus petit nombre d'ACSA une formation plus longue sur des sujets techniques et de gestion, on peut améliorer les capacités des ACSA et éviter une concurrence excessive entre eux.

Formation des ACSA

La formation est la pierre angulaire de la réussite des programmes de déploiement d'ACSA car elle impacte fortement les connaissances et les compétences techniques. Plusieurs pays ont élaboré des cursus de formation nationaux pour les ACSA. Dans les pays qui ne disposent pas de cursus standardisés, les divergences de formation au sein d'un même pays peuvent être importantes. En outre, les bonnes pratiques de formation des adultes semi-alphabètes – ce qui est le cas de nombreux ACSA – impliquent l'utilisation de méthodes d'apprentissage

participatives des adultes et des travaux pratiques. Mais les manuels de formation des ACSA abordent rarement les approches pédagogiques. L'établissement de normes de formation des ACSA au niveau national ou régional permettrait probablement d'améliorer et d'harmoniser le niveau de compétences des ACSA, de distinguer clairement les formations d'ACSA de celles d'autres catégories d'acteurs de la santé animale et d'accroître la confiance des parties prenantes dans les compétences des ACSA.

Supervision et suivi des ACSA

Assurer le suivi et la supervision est l'un des plus grands obstacles aux programmes de déploiement d'ACSA. Un suivi et une supervision efficaces permettent de maintenir et d'améliorer les performances des ACSA, de limiter les fautes professionnelles, de renforcer la confiance envers les ACSA, de mieux harmoniser les connaissances et les compétences des ACSA et d'établir une chaîne de commandement nécessaire à l'efficacité de la prestation de services de santé animale et de la surveillance et du rapportage des maladies. La motivation des ACSA peut être positivement liée à la capacité des services de santé animale publics ou privés à les superviser. Une bonne supervision et un bon suivi des ACSA sont essentiels pour que les autorités vétérinaires publiques et les décideurs politiques soutiennent les initiatives visant à offrir un statut légal aux ACSA. Pourtant, les programmes de déploiement d'ACSA n'assurent parfois que peu de supervision ou de suivi pour les ACSA qu'ils forment. Idéalement, ce sont les vétérinaires et les PPV qui supervisent et contrôlent les ACSA, mais c'est précisément le manque de vétérinaires et de PPV qui crée le besoin d'ACSA en premier lieu.

Fonctions d'intérêt public des ACSA

Les ACSA constituent un outil rentable et efficace permettant aux services vétérinaires publics de mener un large éventail d'activités de santé animale publique dans les zones reculées. Les ACSA ont joué un rôle déterminant dans les campagnes de vaccination de masse du bétail et dans la fourniture de services de santé animale aux communautés vulnérables à la suite de catastrophes. Ils sont des acteurs de première ligne idéaux pour la surveillance et le rapportage des maladies animales dans les zones reculées et sont parfois utilisés comme inspecteurs de viande, non sans controverse. Les principes de One Health (une seule santé) sont de plus en plus souvent inclus dans les programmes de formation, afin d'aider les ACSA à reconnaître et à signaler les maladies humaines rencontrées dans le cadre de leur travail sur le bétail.



Une objection courante à la reconnaissance officielle des ACSA est qu'ils ne sont pas suffisamment formés pour administrer les médicaments de manière appropriée et qu'ils favoriseront donc le développement de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Les partisans des ACSA affirment au contraire qu'ils limitent le développement de la résistance aux antimicrobiens car ils empêchent les éleveurs d'acheter des médicaments de mauvaise qualité et de les administrer eux-mêmes. Le dispositif reliant chaque ACSA à un superviseur vétérinaire qui agit comme source d'approvisionnement en médicaments pour l'ACSA est potentiellement un modèle à reproduire afin d'améliorer la supervision et fournir des conseils aux ACSA sur les bonnes pratiques d'utilisation des médicaments.

Des ACSA bien formés peuvent jouer un rôle très utile en tant que protecteurs, promoteurs et communicateurs de la santé publique, notamment en sensibilisant les communautés à des questions telles que la salubrité des aliments, les zoonoses et la RAM. La rémunération des ACSA pour ces services peut compléter leurs revenus et renforcer la viabilité financière de leurs services.

L'intégration des femmes dans les programmes de déploiement d'ACSA

Les femmes ACSA sont manifestement absentes de la plupart des programmes de déploiement d'ACSA. Les obstacles auxquels se heurtent les femmes sont nombreux : sélection préférentielle des hommes par rapport aux

femmes pour devenir ACSA ; logistique de la formation mal adaptée aux besoins des groupes mixtes ; manque de formatrices ; sujets axés sur le gros bétail et moins sur la volaille ou les petits ruminants, pour lesquels les femmes ACSA sont plus susceptibles d'être sollicitées ; et le temps considérable que les femmes doivent consacrer aux tâches domestiques. Malgré ces obstacles, les femmes ACSA ont un grand potentiel pour étendre la portée des services de santé animale, en particulier à d'autres femmes. De simples changements dans les programmes de formation des ACSA peuvent encourager un plus grand nombre de recrues féminines. Il s'agit notamment de faire davantage appel à des formatrices, de sensibiliser tous les formateurs aux aspects de genre et de proposer des horaires et des lieux de formation plus flexibles. La sensibilisation des communautés aux questions de genre et d'autonomisation des femmes peut réduire davantage les obstacles au recrutement des femmes en tant qu'ACSA.

Durabilité des ACSA

La durabilité des ACSA est une question aussi importante que celle de leurs compétences et connaissances techniques et, à bien des égards, plus difficile à traiter. Pour réussir, il faut qu'il y ait une demande pour les services fournis par les ACSA. La demande découle de la confiance du public envers les ACSA, qui, d'après cette revue bibliographique, résulte d'une bonne formation et d'une bonne supervision, d'un accès fiable aux médicaments et autres intrants, de la disponibilité à répondre aux appels en temps voulu, et de l'absence de concurrence écrasante (de la part d'autres ACSA, mais aussi des gouvernements et des partenaires de développement).

L'accès aux médicaments vétérinaires, aux vaccins et aux autres intrants est particulièrement important pour la pérennité de l'activité des ACSA. Les programmes de déploiement d'ACSA peuvent avoir besoin de promouvoir l'installation de fournisseurs d'intrants vétérinaires dans une zone où les ACSA en cours de formation sont appelés à travailler. Le manque de compétences entrepreneuriales chez les ACSA est un autre obstacle sérieux à leur durabilité. Mettre l'accent sur des sujets de gestion financière dans la formation peut contribuer à améliorer cet aspect. Enfin, la sensibilisation de la communauté aux avantages des soins de santé animale peut stimuler la demande et la volonté de payer pour les services des ACSA, augmentant ainsi leur viabilité financière.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Cadres politiques autour des ACSA

1. L'OMSA devrait formuler des lignes directrices claires et concises sur les compétences des ACSA afin de promouvoir l'harmonisation des compétences minimales des ACSA.
2. Les pays devraient reconnaître et définir les ACSA dans la législation vétérinaire nationale.
3. Les ACSA devraient être encouragés à s'organiser en associations pour défendre leurs intérêts.

Planification et conception des programmes de déploiement d'ACSA

1. Les pays devraient envisager de créer une autorité de coordination nationale pour coordonner et guider la conception et la mise en œuvre des programmes de déploiement d'ACSA.
2. Toutes les parties prenantes de la santé animale devraient être consultées à tous les stades de la conception du projet.
3. Des stratégies de sortie réalistes devraient être incluses dans la planification et la conception du projet.
4. Les services vétérinaires publics et les ONG devraient mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation des communautés sur les avantages des soins de santé animale.
5. Les interventions humanitaires/d'urgence devraient intégrer des mesures visant à soutenir les prestataires de services de santé animale du secteur privé.

Sélection des ACSA

1. Toute entité ayant l'intention de former de nouveaux ACSA devrait mener une étude approfondie pour estimer le nombre optimal d'ACSA à former.
2. Favoriser l'utilisation des acteurs de la santé animale existants, lorsqu'ils sont présents, plutôt que de former de nouveaux ACSA.
3. Privilégier la qualité à la quantité dans la sélection des ACSA. Sélectionner moins d'ACSA et leur offrir une formation technique et commerciale de haute qualité.
4. Les critères de sélection des nouveaux ACSA devraient être établis en consultation avec les parties prenantes de la santé animale - en particulier les éleveurs et leurs communautés - et appliqués de manière constante.

Programmes de formation des ACSA

1. L'OMSA devrait formuler des lignes directrices pour les cursus de formation des ACSA.
2. Les pays devraient créer un organisme de régulation chargé d'établir des normes minimales de formation des ACSA.
3. Les entités qui forment les ACSA devraient développer des approches pédagogiques pour l'apprentissage des adultes et les formateurs devraient utiliser ces approches.
4. Réfléchir soigneusement à l'utilisation d'indemnités, de remboursements de frais et d'intrants gratuits pour les ACSA afin d'éviter d'attirer des candidats peu motivés.

Supervision et suivi des ACSA et des programmes de déploiement d'ACSA

1. Les pays devraient établir des cadres réglementaires clairs qui englobent la supervision et le suivi des ACSA.
2. Les services vétérinaires publics devraient renforcer leur capacité à contrôler et réguler les activités des ACSA.
3. Réfléchir aux mesures à mettre en place pour rendre les vétérinaires et les PPV disposés à superviser les ACSA.

Fonctions d'intérêt public des ACSA

1. Les directives nationales devraient établir les responsabilités des ACSA en matière de déclaration des maladies et la rémunération, le cas échéant, pour l'exercice de ces fonctions.
2. Les sujets liés au concept One Health et aux techniques de communication auprès du public devraient être inclus dans les programmes de formation des ACSA.
3. Faciliter l'approvisionnement en médicaments vétérinaires autorisés et de qualité en renforçant les chaînes de valeur, en faisant respecter les normes de qualité des médicaments et en sensibilisant les communautés aux dangers liés à l'utilisation de médicaments de mauvaise qualité.
4. La supervision des ACSA devrait inclure l'évaluation de l'utilisation inappropriée des médicaments.

Intégration des femmes dans les programmes de déploiement d'ACSA

1. Le recrutement d'un plus grand nombre de femmes ACSA devrait être facilité par une meilleure adaptation des programmes de formation à leurs besoins.
2. Sensibiliser les communautés aux questions de genre et d'autonomisation des femmes.
3. Les campagnes communautaires de sensibilisation à la santé animale devraient inclure les sujets qui concernent spécifiquement les femmes, comme la volaille, les petits ruminants et la salubrité des aliments.

Durabilité des ACSA

1. Les vétérinaires et le personnel qualifié des pharmacies vétérinaires devraient participer à la formation des ACSA pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
2. Promouvoir l'établissement de pharmacies dans les zones où se trouvent des ACSA (ou à proximité).
3. Relier les ACSA à un vétérinaire ou une pharmacie pour faciliter le réapprovisionnement.
4. Renforcer les capacités des ACSA en matière d'entrepreneuriat et de gestion financière.
5. Fournir un soutien technique fréquent et un encadrement aux nouveaux ACSA.
6. Offrir aux ACSA des opportunités de développement et d'évolution professionnelle.
7. Les soins de santé animale gratuits ou fortement subventionnés devraient être fortement déconseillés, à quelques exceptions près, afin de ne pas affaiblir les prestataires du secteur privé.

Ce résumé exécutif est extrait du rapport « Revue bibliographique sur les agents communautaires de santé animale en Afrique et en Asie et recommandations pour l'amélioration des pratiques ».

Pour une lecture plus approfondie, vous pouvez accéder au rapport complet en consultant ce site : vsf-international.org/cahws-literature-review

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué à la réalisation de cette analyse documentaire. Nous remercions sincèrement les organisations et les personnes qui nous ont communiqué des documents, des commentaires, des suggestions et des idées. Il s'agit notamment des équipes terrain d'AVSF, de VSF Belgique, VSF Suisse, VSF Allemagne, VSF Italie, VSF Pays-Bas, Vets Beyond Borders Australie et VWB/VSF Canada, ainsi que Faith Owuor de CARE International, Chalachew Agonafir et Raymond Briscoe de Dutch Committee for Afghanistan, Arthur Karnuah et Ibrahim Ahmed de FAO ECTAD Liberia, Dilip Bhandari de Heifer International, Cornelia Heine et Massimo Zecchini du CICR, Ogheneovo 'Ovo' Ugbebor d'IKORE, Carmen Jaquez de Mercy Corps, Hnin Wai Zin du Département de l'Élevage et des Services Vétérinaires de la Birmanie, Shereene Williams et Mactar Seck de The Brooke, Hama Hama de l'Ordre National des Vétérinaires du Niger, Baldomero Molina (ancien chargé du projet EU-FAO SANGA) et Barbaruah Miftahul de Vet Helpline (Inde). Une mention spéciale est adressée à Alexia Rondeau de VSF International pour ses conseils, idées, compétences organisationnelles, révisions et sa patience sans lesquels ce projet aurait été très difficile.

Les personnes suivantes ont participé à la relecture de ce rapport : Marta Carminati (VSF Italie), Esther Schelling (VSF Suisse), Denis Ripoche (VSF Belgique), Gilles Vias (VSF Belgique), Véronique Renault (AVSF), Margherita Gomasca (VSF International), Alexia Rondeau (VSF International), Sonia Fèvre (OMSA), Xyomara Chavez Pacheco (OMSA), Johan Oosthuizen (OMSA), David Sherman (OMSA), et Dieudonné Dahourou (OMSA).

Ce rapport a été rendu possible grâce au financement du Bureau pour l'assistance humanitaire de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, dans le cadre de la mise en œuvre du projet n° 720BHA21IO00330 « Renforcer l'environnement favorable aux agents communautaires de santé animale par le développement de lignes directrices pour leurs compétences et leur formation ». Ce projet est mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) en collaboration avec Vétérinaires Sans Frontières International (VSF-Int). Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international."

Citation suggérée:

Hoots, Charles (2022). Revue bibliographique sur les agents communautaires de santé animale en Afrique et en Asie et recommandations pour l'amélioration des pratiques. Vétérinaires Sans Frontières International (VSF International). Bruxelles, Belgique.



VSF INTERNATIONAL
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES

**Vétérinaires Sans Frontières
International**

Avenue des Arts 7-8
1210 Bruxelles - Belgique

info@vsf-international.org
vsf-international.org



VSF Germany



VSF INTERNATIONAL
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE